

Marchés privés

Podeliha 

missionnaires dont la candidature n'aura pas été éliminée.
Remise des candidatures et des offres :
Les plis devront parvenir dans les conditions fixées au règlement de consultation :
- dématérialisés sur le site <https://www.achatpublic.com>
- ou sous pli contre récépissé à : Podeliha, direction du développement et de la maîtrise d'ouvrage, 17, rue Bouché-Thomas, bâtiment Authion, CS 10906, 49009 Angers cedex 01, avant le 17 septembre 2019 à 11 h 30 délai de rigueur.
Délai d'exécution pour l'ensemble des travaux : 18 mois, y compris un mois de préparation et hors congés et intempéries.
Date de l'envoi de l'avis de consultation aux journaux : 22 juillet 2019.

Avis administratifs

Communauté de communes
VIE ET BOULOGNE
**Révision allégée n° 1 du plan local
d'urbanisme (PLU) d'Aizenay**

APPROBATION

Par délibération, le conseil communautaire a approuvé la révision allégée n° 1 du PLU d'Aizenay.
Cette délibération est affichée et peut être consultée en mairie ainsi qu'à la communauté de communes Vie et Boulogne pendant un mois.
Le dossier de révision allégée n° 1 du PLU d'Aizenay approuvé est tenu à disposition du public à la mairie aux jours et heures habituels d'ouverture.

**Procédure de modification n° 3
du Plan local d'urbanisme (PLU)
de Froidfond**

AVIS

À compter du mardi 16 juillet 2019 et pour une durée d'un mois, est affiché au siège de la communauté de communes Challans Gois Communauté et de la mairie de Froidfond l'arrêté n° 19-136 du 9 juillet 2019 par lequel M. le Président de Challans Gois Communauté a décidé de prescrire la procédure de modification n° 3 du PLU de Froidfond.
Le projet de modification n° 3 a été engagé en vue de permettre de favoriser l'implantation d'une exploitation agricole au lieu-dit «Le Pré Long». Pour ce faire il convient de modifier le zonage actuel AL, de reclasser la zone en question en zone A (agricole) permettant ainsi l'installation d'un nouveau projet d'exploitation agricole.

Salariés

On peut être innocent et licencié pour faute

Des salariés étaient soupçonnés de trafic de stupéfiants dans l'entreprise. L'un d'eux bien qu'ayant admis sa participation, n'avait pas été poursuivi à l'issue de son interrogatoire par la police. N'ayant pas été condamné, il invoquait sa présomption d'innocence pour contester à son patron le droit de le licencier. Cette sanction aboutissait, disait-il, à le présenter comme coupable. Même si la justice n'a pas exercé de poursuites, la sanction disciplinaire est indépendante de la sanction pénale, estime la Cour de cassation. Dès lors que l'entreprise avait appris les faits par le parquet, elle pouvait les invoquer dans ses relations avec son employé, en s'appuyant sur le non-respect de son règlement intérieur. Elle n'était pastenue de faire valoir des éléments supplémentaires, ont conclu les juges. La présomption d'innocence n'interdit pas de licencier.
(Cass. Soc, 13.12.2017, U 16-17.193).

Vie des sociétés



EURL SABRINA GAUTIER CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Me Franck Pinvidic, notaire associé de la «SCP Océan Notaires», titulaire d'un office notarial à Saint-Jean-de-Monts (Vendée), 13, boulevard Maréchal-Juin, le 15 juillet 2019 a été constituée une société unipersonnelle à responsabilité limitée ayant les caractéristiques suivantes :
Objet : l'exploitation, la gestion, l'acquisition, la création de tout salon de coiffure et activités annexes telles que soins esthétiques, vente de produits cosmétiques et produits dérivés.
Dénomination : Sabrina Gautier.
Siège social : Soullans (85300), place de Ledesma.
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS.
Capital social : 5 000 euros.
Gérant : Mme Sabrina Gautier demeurant à Commequiers (85220), 478, rue des Marais.
La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de La Roche-sur-Yon.

Pour avis
Le Notaire.

Société d'avoies
Yon au 83, rue
85000 La Roche-sur-
Yon, le 1er avril 2019, et de la
suite l'article 4 des
statuts.
Pour avis
La Gérance.

Ac
Société d'avoies

D.M.P.
Société à respon
Au capital de 1
Siège social : 11,
85770
801 045 907 RCS L

CHANGE DE GÉR CHANGEM DÉNOMINA TRANS DU SIÈGE

Aux termes d'une délibération en date du 16 juillet 2019, l'association «Céréales Vendées» a décidé de modifier les caractéristiques de son statut.
- la nomination de M. Jean-Michel Renoux, demeurant à Saint-Michel-de-Monts (85220), 8, impasse de la République, en qualité de nouveau gérant de la société.
- de modifier la dénomination de la société en «Céréales Vendées».
- de modifier le siège social de la société en «Céréales Vendées», 11, rue de la République, 85220, Saint-Michel-de-Monts.
- de modifier le statut de la société en «Société à responsabilité limitée».
- de modifier le capital social de la société en 5 000 euros.
- de modifier le gérant de la société en M. Jean-Michel Renoux.
- de modifier le siège social de la société en «Céréales Vendées», 11, rue de la République, 85220, Saint-Michel-de-Monts.
- de modifier le statut de la société en «Société à responsabilité limitée».

Pour avis
Me Katrin DUPONT

AVIS DE CONS

Il a été constitué une société unipersonnelle à responsabilité limitée, en date du 15 juillet 2019, à Montaigne-Vendée, 13, boulevard Maréchal-Juin, le 15 juillet 2019 a été constituée une société unipersonnelle à responsabilité limitée ayant les caractéristiques suivantes :
Objet : l'exploitation, la gestion, l'acquisition, la création de tout salon de coiffure et activités annexes telles que soins esthétiques, vente de produits cosmétiques et produits dérivés.
Dénomination : LVAM.
Forme : société par actions.
Siège social : Soullans (85300), place de Ledesma.
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS.
Capital social : 5 000 euros.
Gérant : Mme Sabrina Gautier demeurant à Commequiers (85220), 478, rue des Marais.
La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de La Roche-sur-Yon.

Pour avis.

HISTOIRE

La foi plus forte que l'enfer des camps



L'âme résiste
Journal
d'un déporté,
Joseph Onfray,
Éditions

Malus Sieversii, de son nom latin, et a poussé, sauvage, dans les montagnes du Tian Shan. Femme de lettres et éditrice, Martine Laffon vous dit tout de ces fruits succulents dans un joli livre à la riche iconographie. Elle parle des ours gourmands

les Éditions Charles Corlet ont reproduit ce témoignage dans son intégralité, avec les dessins et les croquis de l'auteur, afin d'en préserver l'authenticité et la valeur documentaire ex-

et de cette d'Apple. L'auteur évoque également l'alchimie du cidre, la tarte des sœurs Tatin, tous les peintres et écrivains inspirés par cet univers sans limite. On apprend plein de choses dans cet essai fort bien écrit.

Pascale MONNIER.

ROMAN

Une amitié dévorante



L'air que tu respirez, Frances de Pontes Peebles, Flammarion, 512 p., 22 €.

Dans son premier roman, *La couturière*, Frances de Pontes Peebles nous racontait l'histoire de deux sœurs inséparables que des bandits parviendront tout de même à séparer. Nous étions au Brésil, dans les années 30. L'auteure, née dans le Nordeste brésilien et qui a grandi à Miami reprend dans *L'air que tu respirez* le décor et l'époque sont les mêmes. Le Brésil, dans les années 30. On retrouve aussi une orpheline. Elle travaille

dans une plantation de cannes à sucre. Et va voir débouler dans sa vie la riche fille du propriétaire. Dores et Graca, malgré leurs différences, vont bien s'entendre. Une amitié dévorante et amoureuse va les entraîner à mille lieues des plantations. On va les retrouver dans des partitions. Unis par la musique, l'une chante, l'autre écrit les paroles. De Rio à Hollywood, du fado à la samba, même si les deux filles respirent le même air, l'une prendra le même air, l'une prendra le souffle de l'autre. Frances de Pontes Peebles dresse une belle fresque sur un pays, une époque, les relations humaines. Avec plus de 500 pages, son roman devrait faire les beaux jours des lectrices sur les plages cet été.

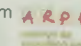
Jean-Marc PINSON.

29€ / mois
au lieu de 51€49

Déjà abonné ?

- Gérez votre abonnement sur votrecompte.ouest-france.fr
- Appelez un conseiller du lundi au vendredi de 8h à 18h et le samedi de 8h à 12h30 en privilégiant le créneau 12h - 15h

02 99 32 66 66 (appel non surtaxé)

Publicité locale : Précom 

Tél. 02 99 26 45 45.
www.precom.fr

Commission paritaire n° 0620 C 86666
N° ISSN : 0999-2138.

Impression : Ouest-France, 10, rue du Breil, 35051 Rennes cedex 9 ; SiGL, Parc d'activité de Tournebride, 44118 La Chevrolière ; Société des publications du Courrier de l'Ouest, 4, bd Albert-Blanchoin, 49000 Angers ; Imprimé sur du papier produit en France, Suisse, Belgique, Allemagne, Espagne et Royaume-Uni à partir de 75 à 100 % de fibres recyclées. Une part de ce papier fourni par UPM sous le numéro FI/37/001 et par NSI sous le numéro FR/037/01 est porteur de l'écolabel européen. Eutrophisation : 0,010 kg/tonne.